



Mise a pied de trois jours

Par **agouben**, le **09/03/2011 à 18:48**

bonjour mon nom agounyoh mawussi bernard je suis de deux nationalite ca mon pere est ghanen et ma mere est togolaise je travail dans une societe et j'occupe le poste de technicien car j'ai fait une formation de mecanosoudeur industriel mes comme je les dit par la force des choses j'ai la nationalite togolaise mais je suis nee au ghanan comme imigran en cote d'ivoire j'ai pour chef du personnel un baoule quel est le probleme le chef de l'usine a permis a nous tous de prendre les residus des matieres et le mardi a midi j'ai pris pour moi arriver a la porte les collegues on a commence a discuter de la matiere nous avons discute a vrai dire je n'ai pas adresse mon chef du personnel a un moment de nos discussions il est arrive dans la conversation et a voulu arracher la matiere et je lui est dit que ce la est pour moi apres tout le soir il m'a appele dans son bureau et donne une lettre de mise a pied en me disant de la signer ce que j'ai refuse bref je voulais savoir a t il le droit de me donner cette lettre alors je voulais savoir les choses qui demandent une mise a pied merci pour l'aide